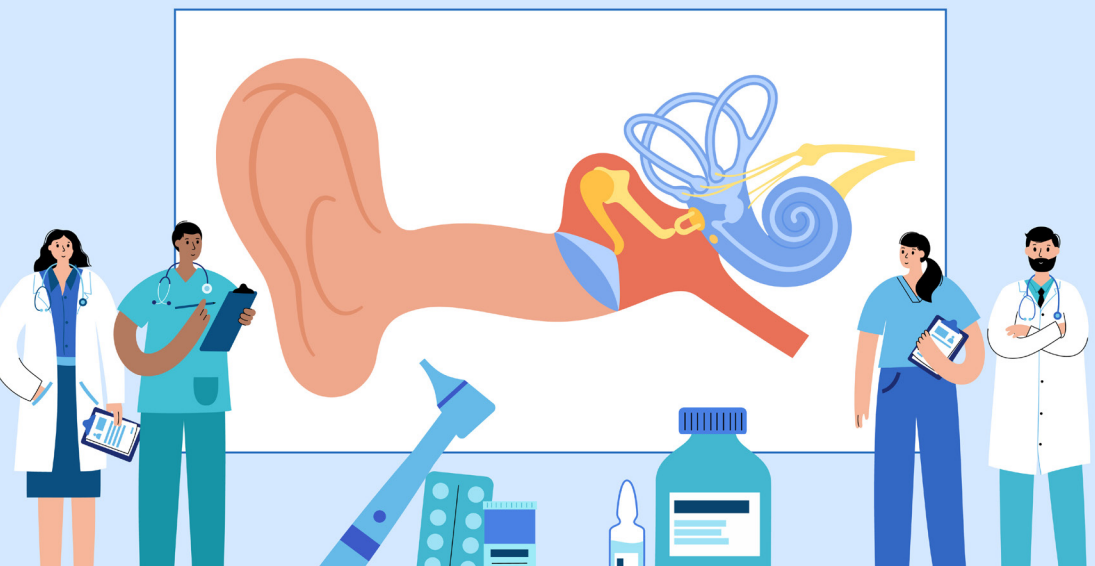


Le bilan vestibulaire

Consultation ORL

Livret de préparation à votre prochain examen. Toutes les infos utiles avant, pendant et après l'examen.



Une brochure pour vous, votre partenaire et vos proches.

Sur demande de votre médecin ORL, vous allez bénéficier d'un bilan vestibulaire.

Cette brochure est à votre disposition afin de vous expliquer le déroulement de cet examen.

Nous espérons qu'elle répondra à vos interrogations. Si vous avez d'autres questions, notre équipe se fera un plaisir d'y répondre.

Sommaire

- Qu'est-ce qu'un bilan vestibulaire ?
- Avant, pendant et après l'examen

**Qu'est-ce qu'un
bilan vestibulaire ?**

Un bilan vestibulaire vise à tester l'appareil vestibulaire. C'est un examen **non douloureux**.

Cet examen a pour but de tester le **fonctionnement de l'oreille interne et de l'équilibre**.

Différents examens peuvent être réalisés selon la demande du médecin :

- > Le **potentiel évoqué auditif** : stimulation sonore envoyée dans vos oreilles via des **écouteurs**. La réponse du nerf auditif sera recueillie grâce à des électrodes;
- > **VEMP (potentiels myogéniques vestibulaires évoqués)** : examen qui se base sur la **contraction musculaire du cou**. La réponse de l'oreille interne sera recueillie grâce à des électrodes;
- > **VHIT (Video Head Impulse Test)** : examen qui se base sur le **mouvement des yeux**. Vous porterez des **lunettes avec une caméra intégrée**. Nous vous demanderons de fixer un point pendant que nous effectuerons différents **mouvements de la tête**;
- > **VNG (Vidéonystagmographie)** : examen qui se base sur le **mouvement des yeux** et se compose de **7 étapes** qui vous seront expliquées au fur et à mesure. Vous porterez des **lunettes avec une caméra intégrée**. Dans un premier temps, il vous sera demandé de suivre des yeux différentes cibles sans bouger la tête. Dans un second temps, le fauteuil sur lequel vous serez installé(e) va tourner dans un sens puis dans l'autre, lentement. Ensuite, nous irriguerons chaque oreille avec de l'eau froide et chaude. Cela peut provoquer des vertiges, c'est une **réaction normale et momentanée**. Nous vous laisserons tout le temps nécessaire entre chaque irrigation.

L'examen



Combien de temps dure l'examen ?

L'examen dure environ **1 heure**.



Qui pratique l'examen ?

L'examen est réalisé par un(e) audiologue / logopède.



Où se déroule l'examen ?

L'examen se déroule en consultation ORL au rez-de-chaussée.

Avant l'examen

Quelles sont les contre-indications ?

Si vous avez un traitement contre les vertiges, Betarsec® ou betahistine, veuillez l'arrêter 3 jours avant l'examen.

L'arrivée

Vous arrivez 10 minutes avant votre test et vous vous présentez à l'accueil de consultation ORL avec :

- > Votre carte d'identité.

Comment se préparer ?

Le jour de l'examen :

- > Mangez léger;
- > Ne portez pas de maquillage sur les yeux;
- > Essayez de venir accompagné(e).

Pendant l'examen

L'installation

Vous serez en position assise et couchée lors de votre examen.

Après l'examen

Quelles sont les précautions ?

Aucune précaution particulière ne doit être prise.

Consultation ORL

Bureau consultations :

071 26 52 12

Localisation :

Rez-de-chaussée



CHRSM - site Sambre

Rue Chère-Voie, 75
5060 Sambreville
Tél.: +32 (0)71 26 52 11

www.chrsm.be

sambre.chrsm.be

Suivez l'actualité du **CHRSM**
sur les réseaux sociaux



Mise à jour : août 2024
Brochure à destination des patients
du CHRSM - site Sambre

Réalisation : Service Communication
Éditeur responsable : Quentin Druart
CHRSM - site Sambre
Rue Chère-Voie, 75 - 5060 Sambreville